

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE CHARENTON ET DE SAINT-MAURICE

ASSOCIATION LOI 1901 - DÉCLARÉE A LA PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE - N° W941000605
AGRÉÉE PAR LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT À LA JEUNESSE ET AUX SPORTS
SIÈGE SOCIAL : MAIRIE DE SAINT-MAURICE 94410
COURRIEL : histoireetarcheologie.shacsm@yahoo.fr SITE : www.shacsm.fr



Cette association loi 1901, fondée en 1971, est devenue Société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton et de Saint-Maurice en 1977.

Elle a pour but d'inciter les personnes à s'intéresser par tous les moyens appropriés au patrimoine historique et archéologique de ces deux communes.

Ses **activités** s'articulent autour :

- des recherches et des communications historiques concernant l'histoire des deux communes,
- l'édition d'un bulletin en janvier de chaque année,
- la publication d'un supplément sous forme de revue quand il y a suffisamment d'articles.

Réunions : les adhérents se réunissent à 15 heures chaque troisième vendredi du mois (sauf en juillet et août) à la Maison des Associations Maurice-Brouquier : 33, quai des Carrières à Charenton, proche de l'arrêt du bus 24 – pour un échange d'informations et la mise en commun des recherches en cours.

RENSEIGNEMENTS ET ADRESSE POSTALE :
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE - BP 70075 - 94221 CHARENTON-LE-PONT CEDEX

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE CHARENTON ET DE SAINT-MAURICE

ASSOCIATION LOI 1901 - DÉCLARÉE A LA PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE N° W941000605
AGRÉÉE PAR LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT À LA JEUNESSE ET AUX SPORTS
SIÈGE SOCIAL : MAIRIE DE SAINT-MAURICE 94410
COURRIEL : histoireetarcheologie.shacsm@yahoo.fr SITE : www.shacsm.fr

BULLETIN ADHÉSION RÉADHÉSION **2019**

Monsieur

Madame

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

☎ fixe _____ 📞 portable _____

Courriel _____

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées EXCLUSIVEMENT au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

COTISATION ANNUELLE

Sociétaire 15 € Bienfaiteur à partir de 25 € _____

Règlement en espèces

par chèque au nom de la :

Société d'Histoire de Charenton et de Saint-Maurice

Bulletin d'adhésion à adresser avec votre règlement à :

Société d'Histoire et d'Archéologie

BP 70075

94221 CHARENTON-LE-PONT CEDEX

Le _____ Signature de l'adhérent **obligatoire**.